

# Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

## Rorqual boréal *Balaenoptera borealis*

population du pacifique

au Canada

**ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION  
2013**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2013. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii p. ([www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default\\_f.cfm](http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm)).

Note de production :

Le COSEPAC remercie John K.B. Ford d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*), population du Pacifique, aux termes d'un marché conclu avec Environnement Canada. La supervision et la révision du sommaire du statut de l'espèce ont été assurées par Randall Reeves, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215  
Télec. : 819-994-3684  
Courriel : [COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca](mailto:COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca)  
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Sei Whale *Balaenoptera borealis* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013.  
N° de catalogue CW69-14/2-32-2013F-PDF  
ISBN 978-0-660-21074-2



Papier recyclé



## COSEPAC Sommaire de l'évaluation

### Sommaire de l'évaluation – mai 2013

**Nom français**

Rorqual boréal, population du Pacifique

**Nom anglais**

Sei Whale, Pacific population

**Nom scientifique**

*Balaenoptera borealis*

**Statut**

Espèce en voie de disparition

**Justification de la désignation**

Les individus observés au large de la côte de la Colombie-Britannique font probablement partie d'une population du nord-est du Pacifique qui a été décimée par la chasse à la baleine. La rareté des observations (visuelles et acoustiques) semble indiquer que les effectifs sont actuellement très faibles au Canada (largement inférieurs à 250 individus matures). De plus, les mentions de cette espèce sont tout aussi rares dans les eaux américaines adjacentes au nord (Alaska) et au sud (États de Washington, d'Oregon et de Californie). Les menaces pesant sur cette espèce le long de la côte de la Colombie-Britannique sont peu connues, mais elles peuvent comprendre les collisions avec des navires, les bruits d'origine anthropique et des changements à long terme en ce qui concerne le climat (lesquels pourraient influencer sur l'abondance des proies zooplanctoniques).

**Répartition au Canada**

Océan Pacifique

**Historique du statut**

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Réexamen et confirmation du statut en mai 2013.

# COSEPAC

## Sommaire du statut de l'espèce

*Balaenoptera borealis*  
Rorqual boréal  
(Population du Pacifique)  
Territoire : océan Pacifique

Sei Whale  
(Pacific population)

### Évaluation actuelle du COSEPAC

#### Catégorie de statut :

DP     VD     M     P

**Date de la dernière évaluation :** mai 2003

**Justification de la désignation lors de l'évaluation précédente :** Il s'agissait de l'une des espèces les plus abondantes recherchées par les pêcheurs de baleines au large de la côte de la Colombie-Britannique (avec plus de 4 000 individus abattus), et elle était aussi souvent prise dans d'autres zones de l'est du Pacifique Nord. Des rorquals boréaux n'ont pas été signalés en Colombie-Britannique depuis la fin de la pêche à la baleine. Il y a, s'il en reste, peu d'individus matures dans les eaux de la Colombie-Britannique, et il y a des preuves manifestes d'un important déclin causé par la pêche à la baleine et aucun signe de rétablissement.

**Critère appliqué à la dernière évaluation :** D1

**Si une version antérieure des critères a été appliquée<sup>1</sup>, faire correspondre avec les critères actuels :** sans objet

**Si différents critères sont proposés selon de nouveaux renseignements, fournir une explication :** A2ad, D1

Tout indique que le nombre de rorquals boréaux dans le Pacifique Nord a connu une diminution importante attribuable à la chasse commerciale à la baleine durant le 20<sup>e</sup> siècle. Selon Tillman (1977), l'abondance de l'espèce dans l'ensemble du Pacifique Nord était de 42 000 individus en 1963, puis de 8 600 individus en 1974 après avoir connu un déclin de 80 %. Dans les eaux de la Colombie-Britannique, la chasse commerciale à la baleine à partir de stations baleinières côtières, de 1916 à 1967, et à bord de navires-usines, de 1964 à 1975, a entraîné la mort d'au moins 4 110 rorquals boréaux. Cette chasse commerciale, en plus de la chasse de l'espèce ailleurs dans le Pacifique Nord (le long des côtes et au large), a considérablement réduit le nombre d'individus, et la rareté des observations au cours des dernières années suggère que le rétablissement ayant eu lieu est minime. Cette population correspond au critère de la catégorie « espèce en voie de disparition », A2ad, car, au cours des trois dernières générations (c.-à-d. depuis environ 1942), un déclin de plus de 50 % du nombre total d'individus matures a été inféré et présumé, d'après les faibles nombres d'individus observés lors des récents relevés (a), et des niveaux élevés d'exploitation commerciale historique (d). La cause de la réduction de l'effectif de la population (chasse commerciale) est comprise et a cessé, mais la réduction pourrait ne pas être réversible.

**S'il est impossible d'appliquer certains des critères actuels, expliquer :** sans objet

<sup>1</sup> Le COSEPAC a utilisé une version antérieure des critères quantitatifs d'octobre 1999 à mai 2001; on peut la consulter sur le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : [http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct0/original\\_criteria\\_f.cfm](http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct0/original_criteria_f.cfm).

**Recommandation : La mise à jour du rapport de situation N'EST PAS nécessaire (la catégorie de statut de l'espèce demeure inchangée).**

**Justification**

- Données suffisantes pour conclure que la catégorie de statut demeure inchangée.  
 Données supplémentaires insuffisantes pour justifier une mise à jour complète du rapport de situation.

**Preuves (préciser le cas échéant)**

**Espèce sauvage**

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables : oui  non

**Justification**

Aucune nouvelle information n'indique que le statut taxinomique ou que le nombre d'unité désignable (UD) de la population du Pacifique de rorquals boréaux ait changé.

**Répartition**

Changement de la zone d'occurrence oui  non  inc.   
Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) oui  non  inc.   
Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées oui  non  inc.   
Nouvelles données importantes issues de relevés oui  non

**Justification**

Les activités de recherche menées depuis la dernière évaluation, en 2003, n'ont permis d'observer que très peu d'individus (voir « Information sur la population »), et ces derniers se trouvaient tous à l'intérieur de l'aire de répartition déjà connue dans les eaux canadiennes.

**Information sur la population**

Changement du nombre d'individus matures oui  non  inc.   
Changement de la tendance de la population totale oui  non  inc.   
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population oui  non  inc.   
Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat oui  non  inc.   
Nouvelles données importantes issues de relevés oui  non

**Justification**

En 2005 et en 2008, des relevés exhaustifs, effectués en bateau suivant des transects linéaires au large des côtes de la Californie, de l'Oregon et de l'État de Washington, à 300 milles marins du rivage (environ 131° de longitude ouest) ont conduit à des estimations de l'abondance de 74 individus en 2005 (coefficient de variation [CV] = 0,88) et de 215 individus en 2008 (CV = 0,71) (Forney, 2007; Barlow, 2010). La National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis (NOAA) est d'avis que la meilleure estimation de l'abondance de l'espèce dans cette zone d'étude correspond à la moyenne géométrique non pondérée de ces deux estimations, soit 126 individus (CV = 0,53) (Carretta *et al.*, 2011). Aucune donnée fiable n'est disponible sur les tendances en matière d'abondance. Dans le cadre de récents relevés visant les cétacés réalisés en Alaska, très peu de rorquals boréaux ont été observés (Mizroch, 2012).

Avant la dernière évaluation de la situation de l'espèce, en 2003, on a procédé à très peu de relevés la visant dans les eaux du Pacifique, au Canada. Depuis, des relevés ciblant les cétacés, réalisés par bateau, ont été effectués annuellement par le ministère des Pêches et des Océans (MPO), de 2002 à 2008. Aucun rorqual boréal n'a été observé le long d'un transect de plus de 28 000 km (Ford *et al.*, 2010a). Cependant, seulement 13 % de la zone couverte par ce relevé se trouvait à proximité ou au large du rebord de la plateforme continentale (profondeur de plus de 1 000 m), où 96 % des rorquals boréaux ont été capturés dans le cadre de la chasse à la baleine à partir des côtes de la Colombie-Britannique (Gregs et Trites, 2001). Une observation possible a été faite à l'entrée Dixon (54° 24' N., 133° 03' O.) lors d'un relevé à bord d'un petit navire, le 12 septembre 2008 (Programme de recherche sur les cétacés,

Station biologique du Pacifique, MPO, données inédites). Williams et Thomas (2007) ont effectué des relevés de cétacés par bateau sur le plateau continental de la Colombie-Britannique, en 2004 et 2005, et ont observé un rorqual boréal sur une distance de 4 400 km. L'individu a été observé du côté sud-est de l'île Moresby, à Haida Gwaii. En août 2012, IWC-POWER (recherches sur les baleines et les écosystèmes de l'océan Pacifique) a réalisé un relevé d'une portion des eaux du large du Canada, dans l'est du Pacifique Nord (Mizroch, 2012). Deux observations de rorquals boréaux, sur un total de quatre, ont été faites durant un relevé réalisé sur 340 km dans les eaux canadiennes. Ces observations ont été faites à environ 300 km au large, à l'extérieur de la zone économique exclusive (ZEE) du Canada. Quelques chants ressemblant à ceux du rorqual boréal, mais qui ne pouvaient pas être distingués avec certitude des chants du rorqual commun, ont été enregistrés par des instruments acoustiques ancrés sur le mont sous-marin Union (49° 34' N., 132° 47' O., à environ 420 km à l'ouest de l'île de Vancouver) et sur le banc La Pérouse (48° 32' N., 126° 12' O.), près du rebord du plateau continental, au sud-ouest de l'île de Vancouver (Ford *et al.*, 2010b).

## Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces

oui  non  inc.

### Justification

La chasse commerciale à la baleine à partir de stations côtières en Colombie-Britannique a cessé après la saison de chasse de 1967, et le rorqual boréal n'a pas fait l'objet de chasse commerciale par des navires-usines explorant la zone pélagique dans le Pacifique Nord depuis 1975. L'espèce est donc essentiellement protégée de la chasse commerciale dans le Pacifique Nord depuis plus de 35 ans.

Les menaces anthropiques déterminées dans le rapport de situation de 2003 comprennent celles auxquelles font face la plupart des baleines à fanons (collisions avec des navires, interactions avec les pêches, perturbation acoustique, dégradation de l'habitat et pollution). Il n'y a aucune raison de croire que la nature ou la gravité de ces menaces en Colombie-Britannique ait changé au cours de la dernière décennie. Une possible collision entre un navire et un rorqual boréal, près de l'État de Washington, a été signalée par Douglas *et al.* (2008), mais il a été impossible de déterminer si cette collision a eu lieu avant ou après la mort de l'animal.

Selon le Programme de rétablissement pour le rorqual bleu, le rorqual commun et le rorqual boréal dans les eaux canadiennes du Pacifique du MPO (Gregg *et al.*, 2006), les collisions avec des navires, le bruit chronique provenant du trafic maritime et le bruit aigu des sonars actifs à basse fréquence et du matériel de prospection sismique représentent potentiellement les plus importantes menaces actuelles pour ces espèces. La pollution et l'enchevêtrement dans des engins de pêche sont considérés comme des menaces de faible impact pour le rorqual bleu, le rorqual commun et le rorqual boréal dans les eaux canadiennes.

Il est possible que les menaces susmentionnées aient touché la population de rorquals boréaux et qu'elles continuent de le faire, mais ces derniers demeurent tellement rares dans les eaux de la Colombie-Britannique qu'il est très difficile de déterminer lesquels de ces facteurs, s'il y a lieu, sont responsables de l'apparente incapacité persistante de l'espèce de se rétablir. L'incapacité évidente de l'espèce de se rétablir, ce qui ne semble pas être le cas pour d'autres espèces de la région, pourrait s'expliquer par le fait que des menaces et des facteurs additionnels limitent le rétablissement de l'espèce dans cette région.

La hausse proposée du trafic maritime dans le port de Kitimat pourrait accroître les risques de collisions avec des navires et de déversements de combustibles et de marchandises (Fraser, 2012). Deux des trois voies de navigation qui partent de Kitimat passent par une zone constituant probablement un habitat pour le rorqual boréal (d'après des données issues de la chasse à la baleine). De 1982 à 2009, il y a eu 12 224 transits (moyenne de 394/an). On s'attend à une augmentation totalisant 440 transits/an de bitume et de pétrole et de 312 transits/an de gaz naturel liquéfié (GNL), avec possiblement des transits additionnels de GNL durant la même période (Douglas Channel Energy Partnership). Les envois de bitume et de pétrole pourraient commencer dès 2017, et ceux de GNL, d'ici 2015 (Fraser, 2012).

**Protection**

Changement quant à la protection effective

oui  non 

Justification

Malgré que l'espèce soit inscrite à la liste des espèces en péril de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), il n'y a aucune raison de croire que la protection découlant de cette inscription ait modifié la protection et la conservation effectives de l'espèce. Compte tenu de la nature des menaces actuelles, les interdictions générales prévues par la LEP n'améliorent pas la protection dont jouissent déjà les rorquals boréaux.

**Immigration de source externe**

Immigration de source externe constatée

oui  non **Analyse quantitative**

Changement quant à la probabilité de disparition du pays

oui  non  inc. 

Détails

Aucune analyse quantitative n'est disponible.

**Sommaire et autres points à examiner**

Un programme de rétablissement pour le rorqual boréal dans le Pacifique canadien a été publié en juin 2006 (Gregr *et al.*, 2006). Le but du rétablissement est d'« atteindre une population de rorquals boréaux viable à long terme et fréquentant occasionnellement les eaux canadiennes du Pacifique », et les objectifs de rétablissement sont, « d'ici 2011, [de] confirmer la présence de rorquals boréaux dans les eaux canadiennes du Pacifique. Le cas échéant, [de] maintenir ou [d']accroître la proportion relative de rorquals boréaux dans les eaux canadiennes du Pacifique, comparativement au niveau de la population dans son ensemble, jusqu'en 2016. »

**Liste des experts contactés pour une révision du présent sommaire**

\* L'astérisque indique que les renseignements ont été fournis par les autorités contactées.

National Marine Mammal Laboratory, National Oceanic and Atmospheric Administration, Seattle (Washington), Sally Mizroch, cetacean research biologist, contactée le 2 mai 2012 – données inédites sur les résultats de relevés récents visant les cétacés en Alaska, et le 27 septembre 2012 – données inédites sur des relevés d'IWC-POWER effectués en 2012.

Membres du SCS des mammifères marins

Autorités compétentes du COSEPAC

**Sources d'information**

Barlow, J. 2010. Cetacean abundance in the California Current from a 2008 ship-based line-transect survey, NOAA Technical Memorandum, National Marine Fisheries Service, NOAA-TM-NMFS-SWFSC-456, 19 pp.

- Carretta, J.V., K.A. Forney, E. Oleson, K. Martien, M.M. Muto, M.S. Lowry, J. Barlow, J. Baker, B. Hanson, D. Lynch, L. Carswell, R. L. Brownell Jr., J. Robbins, D.K. Mattila, K. Ralls et M.C. Hill. 2011. U.S. Pacific marine mammal stock assessments: 2010, Department of Commerce des États-Unis, National Oceanic and Atmospheric Administration, National Marine Fisheries Service, Southwest Fisheries Science Center, NOAA-TM-NMFS-SWFSC-476, 352 p.
- Chef de service, Scientific Authority Assessment, Conservation Science Section, Ministry of Environment, gouvernement de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique).
- COSEPAC 2003. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, viii + 30 p.
- Douglas, A.B., J. Calambokidis, S. Raverty, S.J. Jeffries, D.M. Lambourn et S.A. Norman. 2008. Incidence of ship strikes of large whales in Washington state, *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom* 88:1121-1132.
- Ford, J.K.B., B. Koot, S. Vagle, N. Hall-Patch et G. Kamitakahara. 2010b. Passive acoustic monitoring of large whales in offshore waters of British Columbia, Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences 2898:v + 30 p.
- Ford, J.K.B., R.M. Abernethy, A.V. Phillips, J. Calambokidis, G.M. Ellis et L.M. Nichol. 2010a. Distribution and relative abundance of cetaceans in western Canadian waters from ship surveys, 2002-2008, *Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences* 2913, v + 51 p.
- Forney, K.A. 2007. Preliminary estimates of cetacean abundance along the U.S. west coast and within four National Marine Sanctuaries during 2005, Department of Commerce des États-Unis, NOAA Technical Memorandum, NOAA-TM-NMFS-SWFSC-406, 27 p.
- Fraser, D., comm. pers. 2012. Discussion avec Randall Reeves mentionnant l'adresse suivante (en anglais seulement) : <http://www.northerngateway.ca/news-and-media/northern-gateway-blogs/marine-safety/tanker-traffic-in-kitimat-today/>.
- Gregr, E.J., et A.W. Trites. 2001. Predictions of critical habitat for five whale species in the waters of coastal British Columbia, *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Science* 58:1265-1285.
- Gregr, E.J., J. Calambokidis, L. Convey, J.K.B. Ford, R.I. Perry, L. Spaven et M. Zacharias. 2006. Programme de rétablissement pour le rorqual bleu, le rorqual commun et le rorqual boréal (*Balaenoptera musculus*, *B. physalus* et *B. borealis*) dans les eaux canadiennes du Pacifique, in Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Vancouver, Pêches et Océans Canada, vii + 63 p.
- Mizroch, S. comm. pers. 2012. Discussion avec John Ford, National Marine Mammal Laboratory, National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis, Seattle.

Tillman, M.F. 1977. Estimates of population size for the North Pacific sei whale, Report of the International Whaling Commission (Special Issue 1) 1:98-106.

Williams, R., et L. Thomas. 2007. Distribution and abundance of marine mammals in coastal waters of British Columbia, Canada, Report of the International Whaling Commission 9:15-28.

**Rédacteur du sommaire du statut de l'espèce** : John K.B. Ford [octobre 2012]

## RÉSUMÉ TECHNIQUE

*Balaenoptera borealis*

Rorqual boréal

(Population du Pacifique)

Répartition au Canada : océan Pacifique

Sei Whale

(Pacific population)

### Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est utilisée) [ $gen(r = 0) = \text{âge moyen des mères avant la perturbation, estimé d'après une matrice Leslie simplifiée; Taylor et al., 2007}$ ]	23,3 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Inconnu
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur deux générations.	Inconnu
Pourcentage inféré et présumé de la réduction du nombre total d'individus matures au cours des trois dernières générations.	Déclin > 70 % causé par la chasse à la baleine pratiquée par le passé
Pourcentage prévu ou présumé [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des trois prochaines générations.	Inconnu
Pourcentage inféré et présumé de réduction du nombre total d'individus matures au cours de toute période de trois générations commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Déclin > 70 % causé par la chasse à la baleine pratiquée par le passé
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	La cause (chasse à la baleine) a cessé, mais le déclin n'est pas clairement réversible et on ne comprend pas bien l'apparente incapacité de l'espèce de se rétablir dans les eaux de la Colombie-Britannique.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

### Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence (principalement d'après des données historiques issues de la chasse à la baleine)	> 20 000 km <sup>2</sup>
Indice de zone d'occupation (IZO) (principalement d'après des données historiques de la chasse à la baleine)	> 20 000 km <sup>2</sup>
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de localité*	Non calculé
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non

\* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN 2010](#) (en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités »*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

#### Nombre d'individus matures dans chaque population

Population	Nombre d'individus matures
Population du Pacifique Nord	Pas d'estimation récente
Estimation de 126 rorquals boréaux d'après des relevés de 2005 à 2008 effectués depuis le littoral jusqu'à une distance de 540 km de la côte Ouest des États-Unis (excluant l'Alaska).	
Total de la population du Pacifique au Canada	< 250

#### Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % sur 20 ans OU 5 générations, ou 10 % sur 100 ans]	Donnée non disponible
---	-----------------------

#### Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

COSEPAC, 2003 : Collisions avec des navires, abondance des proies, perturbation acoustique.
Programme de rétablissement du MPO (Gregg <i>et al.</i> , 2006) : Collisions avec des navires, bruits anthropiques chroniques (p. ex., trafic maritime) et aigus (p. ex., matériel de prospection sismique, sonar militaire), pollution, effets des changements climatiques sur la structure trophique.

#### Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur : Incertaine. La plus récente estimation de l'abondance pour le Pacifique Nord entier est de 8 600 individus en 1974, comparativement à 42 000 individus en 1963 (Tillman, 1977).	
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Oui, elle est possible
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Inconnu, mais probable
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inconnu
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Peu probable compte tenu du faible nombre d'individus à l'extérieur du Canada

#### Historique du statut

<b>COSEPAC</b> : Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Réexamen et confirmation du statut en mai 2013.
--

#### Statut et justification de la désignation

Statut	Code alphanumérique
Espèce en voie de disparition	A2ad, D1
<b>Justification de la désignation</b> Les individus observés au large de la côte de la Colombie-Britannique font probablement partie d'une population du nord-est du Pacifique qui a été décimée par la chasse à la baleine. La rareté des observations (visuelles et acoustiques) semble indiquer que les effectifs sont actuellement très faibles au Canada (largement inférieurs à 250 individus matures). De plus, les mentions de cette espèce sont tout aussi rares dans les eaux américaines adjacentes au nord (Alaska) et au sud (États de Washington, d'Oregon et de Californie). Les menaces pesant sur cette espèce le long de la côte de la Colombie-Britannique sont peu connues, mais elles peuvent comprendre les collisions avec des navires, les bruits d'origine anthropique et des changements à long terme en ce qui concerne le climat (lesquels pourraient influencer sur l'abondance des proies zooplanctoniques).	

\* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN 2010](#) (en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme.

### Applicabilité des critères

<b>Critère A</b> (déclin du nombre total d'individus matures) : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », A2ad. Un déclin de plus de 50 % du nombre total d'individus matures au cours des trois dernières générations (c.-à-d. depuis 1942) est inféré et présumé d'après les faibles nombres d'individus observés lors des récents relevés (a) et l'importante exploitation commerciale historique (d). La cause (chasse à la baleine) est comprise et a cessé, mais le déclin n'est pas clairement réversible compte tenu de l'apparente incapacité de l'espèce de se rétablir dans les eaux de la Colombie-Britannique.
<b>Critère B</b> (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet, puisque la zone d'occurrence et l'indice de zone d'occupation dépassent les seuils.
<b>Critère C</b> (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet, car il n'y a pas d'information sur la tendance actuelle de la population.
<b>Critère D</b> (très petite population canadienne totale ou répartition restreinte) : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, puisqu'il est peu probable que le nombre d'individus matures dépasse 250.
<b>Critère E</b> (analyse quantitative) : Aucune analyse n'a été faite.

### Sources d'information additionnelles :

- Gregr, E.J., J. Calambokidis, L. Convey, J.K.B. Ford, R.I. Perry, L. Spaven et M. Zacharias. 2006. Programme de rétablissement pour le rorqual bleu, le rorqual commun et le rorqual boréal (*Balaenoptera musculus*, *B. physalus* et *B. borealis*) dans les eaux canadiennes du Pacifique, in Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Vancouver, Pêches et Océans Canada, vii + 63 p.
- Taylor, B.L., Chivers, S.J., Larese, J. et Perrin, W.F. 2007. Generation length and percent mature estimates for IUCN assessments of cetaceans, National Marine Fisheries Service, Southwest Fisheries Science Center, La Jolla Laboratory, Administrative Report LJ-07-01, 18 p.
- Tillman, M.F. 1977. Estimates of population size for the North Pacific sei whale, Report of the International Whaling Commission (Special Issue 1):98-106.



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2013)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Service canadien  
de la faune

Canadian Wildlife  
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.